

DEMANDE DE CONTROLE – Fiche de renseignements

Contrôle de diagnostic initial de fonctionnement et d'entretien d'une installation d'ANC (capacité de collecte <u>supérieure</u> à 20 Equivalent-Habitants)

La présente fiche doit être renseignée préalablement à la visite de l'agent du SPANC (hors encarts « à renseigner par le SPANC »). En cas de location, l'occupant doit se rapprocher du propriétaire de l'immeuble. Cette fiche devra être remise au SPANC avant sa visite et vérifiée par ce dernier.

VOLET 1 Informations générales

COORDONNÉES
Adresse de l'installation d'assainissement :
Code postal :
Nom et prénom du propriétaire :
Tél :
Personne à contacter pour la visite (si différente du propriétaire) : Nom :
CARACTÉRISTIQUES DE L'IMMEUBLE
Maison d'habitation individuelle • Type de Résidence □ Principale □ Secondaire □ Location □ Autre (préciser :
Occupation Nombre d'habitants permanents :
 Date de construction : : / / Date d'achat de la maison : : / / Nom de l'ancien propriétaire :

Autres immeubles (locaux commerciaux, hôtels, ensembles immobiliers regroupés, sanitaires isolés, et est (quels sont) le(s) type(s) de locaux qui sera (seront) desserv l'installation?	ri(s) par Autre information à disposition du
Quelle est la capacité d'accueil de l'immeuble ou nombre d' permanents ? personnes Quel est le nombre d'Équivalents-Habitants retenu (si connu) ?	contradictoire avec la declaration
CARACTÉRISTIQUES DU TERRAIN Superficie du terrain :	□ □ □
Oui Non Ne sais pas N.B.: il peut s'agir d'un captage situé sur la même parcelle ou sur une parcelle voisi Si oui: - l'ouvrage est-il déclaré? Oui Non N.B.: tout dispositif de prélèvement, puits ou forage, dont la réalisation est envise pour obtenir de l'eau destinée à un usage domestique au sens de l'article R. 214-5 de l'environnement, est déclaré au maire.	ine agée
- l'eau est-elle utilisée pour l'alimentation humaine ? ☐ Oui ☐ Non - l'eau est-elle utilisée pour l'arrosage de légumes destinés à la consommation humaine ? ☐ Oui ☐ Non	
VOLET 2 Caractéristiques de l'installation Nombre d'habitations raccordées à l'installation : L'ensemble des eaux usées est-il raccordé à l'installation ?	ui □ Non □ Ne sais pas
Les eaux pluviales sont-elles séparées de l'installation	ui Non Ne sais pas
Âge de l'installation Âge réel : préciser la date de réalisation ou de réhabilitation de l'in Si inconnu, tranche d'âge approximative : □ < 10 ans □ 10-15 ans □ 15-20 ans □ 20-25 ans □ > 25 a	
Entretien de l'installation ☐ Pas d'information disponible Date de la dernière opération d'entretien : / / Type d'entretien (vidange, changement de pièce, etc.) :	
Existence de justificatifs ?	ıi □ Non

 DOCUMENTS EXISTANTS (à présenter à l'agent du SPANC lors de sa visi 	ite)
 Plans Étude de sol et/ou de filière Photos des travaux Factures Justificatifs d'entretien Contrat d'entretien Autorisation de rejet au fossé public ou privé le cas échéant 	Oui Non
Le rejet des eaux traitées en dehors de la parcelle doit faire l'objet d'une autorisation formalisée avec le propriétaire ou le gestionnaire de l'exutoire (ex : permission de voirie pour un fossé départemental, autorisation d'un particulier pour un fossé privé, autorisation de rejet pour un fossé communal,). • Autre (préciser):	
S'il n'existe pas de plan précis de l'installation, merci de décrire le système éléments suivants sur un schéma : Les limites de la parcelle L'habitation et le bâti annexe (garage, piscine, terrasse, etc.) La sortie des eaux usées de l'habitation (WC, eaux de cuisine et de salle de Les différents éléments de l'installation d'assainissement (fosse, épandage Le rejet des eaux traitées le cas échéant Les voies de passage des véhicules Les puits, captages ou forages utilisés pour l'alimentation en eau potable le	e bain) e, etc.)
Schéma / description	

Je soussigné(e) (nom, prénom, adresse)
 certifie l'exactitude des informations fournies et déclare avoir pris connaissance du règlement de service (consultable sur www.terresdesconfuences.fr) m'engage à m'acquitter de la redevance de 200€* relative au diagnostic initial du fonctionnement et de l'entretien de l'installation d'ANC existante.
☐ J'accepte de recevoir les documents afférents au contrôle par voie dématérialisée (art. 32 du règlement du SPANC)
mail :
Fait à : Signature

En prévision du passage de l'agent du SPANC, nous vous remercions de rendre accessible l'ensemble de l'installation d'assainissement (tampon de la fosse, regards de visite, regard sur le bac à graisses, regards sur le système de traitement...). L'eau ne doit pas être coupée, ni l'électricité en cas d'installation avec des pompes, pour permettre le bon déroulement du contrôle.

En cas de coupure d'eau, le bon fonctionnement ne pourra pas être vérifié, l'installation sera classée **non conforme**.

Coordonnées du SPANC:

Communauté de Communes Terres des Confluences

636, rue des Confluences - CS 50046 82102 CASTELSARRASIN Cedex

05 63 95 56 00

www.terresdesconfluences.fr

Informations générales : Du lundi au vendredi 9h/12h – 14h/17h

accueil@terresdesconfluences.fr

Conseils et assistance technique: Lundi et jeudi de 9h à 12h

spanc@terresdesconfluences.fr

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Président de la Communauté de communes pour assurer la relation avec les propriétaires, la comptabilité et la facturation. La base légale du traitement est la mission d'intérêt public. Les données collectées seront communiquées aux seuls agents habilités de la Communauté de communes Terres des Confluences. Les données sont conservées pour une durée initiale maximale de 10 ans, durée reconductible tacitement si le propriétaire reste inchangé au terme de cette période. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données : dpd@cdg82.fr ou vous adresser à : Communauté de Communes Terres des Confluences- 636 rue des Confluences - BP 50046 - 82102 CASTELSARRASIN Cedex - 05.63.95.56.00. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas

^{*} Sous réserve de la révision des tarifs annuels figurant au règlement de service, consultable sur <u>www.terresdesconfuences.fr</u>, et applicable au jour de la demande de contrôle.

respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL..